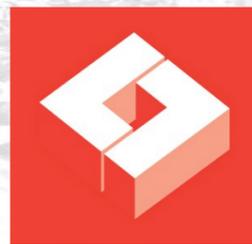


Élections du 4 décembre 2014

## CAP des ITPE



### Fiche d'identité :

Nom : Janvier

Prénom : Laurent

Lieu d'exercice : DDT du Loiret/ détaché au SNITPECT-FO

Mode d'entrée dans le corps des ITPE : concours externe

Année d'entrée dans le corps : 1993

Grade : ICTPE 2

Mandats syndicaux précédents ou en cours au sein du SNITPECT-FO :  
SD de la Loire, représentant en CAP (5 ans), secrétaire régional Centre, délégué national



pense à toi,  
pense à  
ton syndicat

le 4  
décembre  
vote!



### Pourquoi je suis candidat !

Accès au corps, mobilité, essaimage, évaluation, promotion, ... autant de sujets étudiés en CAP, lieu fondamental de défense individuelle des ITPE, pour garantir l'égalité de traitement et la prise en compte de leur situation et de leurs souhaits.

Mais la CAP est aussi le lieu de défense et de promotion collective du corps, là où se gagnent les avancées en gestion et l'ouverture de chantiers statutaires.

A chaque étape de ma carrière, j'ai pu bénéficier des opportunités ouvertes pour le corps via le SNITPECT-FO en CAP, ainsi que de conseils et d'une défense individuelle sans pareil. En retour, il me semble tout à fait naturel de poursuivre mon investissement pour le « collectif », en me présentant pour un nouveau mandat en CAP.

### Mon parcours :

Débuté il y a maintenant 20 ans dans la Loire, mon parcours professionnel m'a permis d'aborder de nombreux domaines (aménagement et urbanisme, environnement, construction, développement durable, infrastructures, études et prospective), d'encadrer des unités et services entre 10 et 80 personnes et de piloter des démarches stratégiques sur l'évolution des missions et des compétences ou des projets d'infrastructures importants.

Après avoir exercé dans le département de l'Yonne, mon dernier poste en date était responsable du service de prospective et d'action territoriale de la DDT du Loiret.

### La voix que je veux porter en CAP...

Que chaque I-D/C-TPE puisse conserver les clés pour être maître de la construction de son parcours professionnel :

- liberté des choix individuels, dans le cadre d'une règle du jeu collective ;
- diversité et richesse des parcours, pour répondre à la diversité des besoins de nos différents employeurs, tant en domaines qu'en postures ;
- dynamique de déroulement de carrière, nous permettant d'occuper avec succès l'ensemble des niveaux de fonction.

Que le corps des ITPE soit conforté comme « ciment » des politiques publiques d'aménagement et de gestion durables du territoire et du patrimoine de la Nation. Tout ceci passant inmanquablement par une traduction concrète des engagements politiques formulés par nos ministres le 3 juillet 2013 dans le cadre des assises des métiers de l'ingénieur...la CAP constituant la première ligne de front pour y parvenir !



**Snitpect-FO** la syndic'attitude